



Statistique des négociants en matières premières (NMP)

Identification des négociants en matières premières dans la statistique publique

Neuchâtel, 2021

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements: statent@bfs.admin.ch, tél. +41 58 463 62 66
Rédaction: Philippe Stauffer, OFS
Contenu: Philippe Stauffer, OFS
Domaine: 06 Industrie, services
Langue du texte original: Français
Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Concept de mise en page: Section DIAM
Images: © OFS
Graphiques: © OFS
Cartes: © OFS
Téléchargement: www.statistique.ch
Copyright: OFS, Neuchâtel 2021
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée

Table des matières

1	Contexte	3
2	Aspects méthodologiques choisis pour identifier les négociants en matières premières	3
3	Distinction entre l'activité de négoce et le secteur au sens large	6
4	Nature de l'information pouvant être mise à disposition	6

1 Contexte

Dans son rapport du 30 novembre 2018 « Le secteur suisse des matières premières : Etat des lieux et perspectives »¹, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) de mettre sur pied un groupe de travail de l'administration fédérale pour établir les bases conceptuelles pour mesurer de manière plus précise la taille de ce secteur, en vue d'une publication régulière d'estimations officielles relatives à la branche². Cette fiche présente la méthodologie choisie, notamment les principaux éléments conceptuels, les sources qui ont été exploitées et la nature de l'information disponible.

La Suisse est un centre de négoce de matières premières (MP) d'importance mondiale. Elle accueille un grand nombre de sociétés opérant dans ce secteur, dont la plupart sont actives au niveau international. Si certaines entreprises sont spécialisées dans le négoce de MP, d'autres se concentrent sur leur extraction dans des pays tiers ou offrent des services de soutien direct à cette branche. Le négoce remplit une importante fonction d'allocation et garantit le transfert de MP des pays ayant un excédent vers les pays ayant des besoins en MP. Ainsi, une part significative des transactions ne passe pas la frontière du pays où réside le négociant. Par ailleurs, ce dernier peut traiter des volumes très importants avec un personnel réduit. On peut également relever que le modèle d'affaires peut évoluer avec le temps et alterner des transactions pour propre compte et des transactions opérées pour le compte de tiers. Ceci implique que les acteurs présentent des caractéristiques différentes et sont assez hétérogènes.

2 Aspects méthodologiques choisis pour identifier les négociants en matières premières

Les négociants en MP sont définis comme étant des unités qui :

1. Ont une existence légale sur le territoire de la Suisse. Ces unités bénéficient par conséquent de la personnalité juridique et apparaissent au registre du commerce (RC) et/ou dans des sources administratives (taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou douanes par exemple). Le critère de base est donc l'unité légale.
2. Ont généralement des employés, mais ceci n'est pas une condition nécessaire³.
3. Achètent et vendent⁴ des MP. Celles-ci sont notamment des métaux et matières issues de minerais, des produits agricoles et des produits énergétiques. Chaque unité peut évidemment avoir d'autres activités (voir également le point 5 ci-après).
4. Peuvent faire les achats/ventes soit pour elles-mêmes, soit pour le compte de tiers. Dans ce dernier cas, le négociant est habituellement rémunéré par une commission, alors qu'il se rémunère par une marge dans le premier cas.
5. Tirent une part significative de leur chiffre d'affaires (CA) des activités de négoce. Ceci distingue les entreprises de négoce des autres unités qui acquièrent des MP pour ensuite les transformer dans leur propre chaîne de production⁵ (boulangeries industrielles par exemple).
6. Sont actives également dans des transactions Etranger-Etranger. Le passage des biens à la frontière suisse n'est donc pas une condition suffisante.

Il convient de relever trois contraintes :

- La mesure statistique de ce secteur est difficile, car il n'existe aucun identifiant spécifique pour cette activité, que ce soit dans le RC, le registre des entreprises et des établissements (REE) ou la nomenclature générale des activités

unités particulières peut être d'obtenir l'accès aux marchés de capitaux ou à des services financiers sophistiqués, de limiter les risques financiers ou de réduire la charge réglementaire / fiscale.

¹ Le rapport est disponible [ici](#). La recommandation 13 se trouve à la page 44.

² Le groupe de travail était constitué de représentants de l'Administration fédérale des douanes, de l'Administration fédérale des contributions, de la Banque nationale suisse, de l'Office fédéral de la justice, de l'Office fédéral de la statistique (Présidence), du Secrétariat d'Etat à l'économie et du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales.

³ Le registre des entreprises et des établissements contient de nombreuses unités qui ont une activité économique sans pour autant avoir des emplois. Cette situation peut par exemple être due au fait que la production n'est pas l'objectif premier de ce type d'unités. Celles-ci ont par exemple plutôt un but administratif, et les emplois peuvent être aussi alloués formellement à d'autres unités. En outre, dans le cas de groupes d'entreprises, le rôle de ces

⁴ Dans le registre du commerce, cette activité de négoce peut apparaître sous des descriptifs tels que « Commerce », « Trading », « Négoce », « Merchating » ou encore « Commerce de transit ». Le commerce de transit regroupe les opérations par lesquelles une entreprise domiciliée dans un pays achète des marchandises à l'étranger auprès d'une entreprise non résidente pour les revendre à une troisième entreprise non résidente, le tout sans que les marchandises franchissent la frontière du pays et sans subir des transformations.

⁵ La situation se complique évidemment lorsque les achats de MP d'une unité sont à la fois revendus tels quels et utilisés par l'unité elle-même dans sa chaîne de production. Ces « constellations » sont examinées au cas par cas.

économiques (NOGA)⁶. Il n'y a pas non plus de définition consolidée au niveau international dans ce domaine.

- Les négociants en MP présentent des modèles d'affaires différents qui font que le secteur est hétérogène. Des analyses au cas par cas sont souvent nécessaires, alors que les informations accessibles au grand public sont souvent très fragmentaires.
- Vu que l'activité des négociants porte sur les MP, il serait intéressant de débiter l'analyse avec des « produits » pour remonter ensuite aux acteurs. Or, en Suisse, à l'exception de la statistique des douanes, il n'existe pas de réelle statistique par produits. Cette situation est liée à la volonté de ne pas trop charger les répondants. Par conséquent, l'analyse doit porter sur les « acteurs », sans qu'il soit pour autant

possible d'obtenir des informations précises sur la nature des transactions.

Sur la base de la définition indiquée ci-dessus, les acteurs sont identifiés un à un en recourant aux informations disponibles dans les différentes sources administratives et aux relevés à disposition de l'Office fédéral de la statistique (OFS)⁷.

Comme relevé précédemment, il n'existe pas de code spécifique dans la NOGA pour les activités de négoce. Malgré cette limitation, les codes NOGA sont précieux pour cet exercice dans la mesure où ils peuvent être utilisés pour affiner l'analyse. Concrètement, sont retenues comme étant des négociants en MP toutes les unités dont les codes NOGA paraissent pertinents pour du « négoce ».

Le tableau suivant fournit les intitulés NOGA qui ont été retenus.

T1 : Branches NOGA retenues pour l'analyse du secteur des négociants en matières premières

NOGA	Intitulé des genres d'activités économiques
461100	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
461200	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
461700	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
461800	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
462100	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
463300	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
463600	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie
463700	Commerce de gros de café, thé, cacao et épices
463800	Commerce de gros d'autres produits alimentaires, y compris poissons, crustacés et mollusques
463900	Commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons et tabac
464802	Commerce de gros de bijouterie
467100	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes
467200	Commerce de gros de minerais et métaux
467301	Commerce de gros de bois et d'éléments de construction en bois
467302	Commerce de gros de matériaux de construction
467500	Commerce de gros de produits chimiques
467600	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
469000	Commerce de gros non spécialisé
661200	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises

⁶ Cette nomenclature permet de classer les unités observées au niveau statistique en fonction de leur activité principale et de les regrouper en des ensembles qui facilitent les analyses économiques.

⁷ L'objectif de cette analyse est d'avoir une image de l'importance du secteur dans sa globalité. Ceci implique qu'il n'y aura aucune information individuelle sur les unités identifiées dans ce contexte.

Le tableau ci-dessous explicite les critères retenus, indique les sources qui ont été exploitées et donne des exemples concrets d'application.

T2 : Critères retenus et application

Critère	Principe	Sources	Applications
Existence d'une activité de négoce	Recherche de mots-clés indiquant une activité de négoce en matières premières (MP)	Registre du commerce Raisons sociales	Association de mots tels que « Négoce » et « Café » par exemple
Prestations fournies à des unités localisées à l'étranger	Mise en évidence de l'importance de ces prestations via le ratio « prestations fournies à l'étranger » / « chiffre d'affaires (CA) »	Données provenant de la TVA	Analyse des parts relatives des prestations à l'étranger dans le CA total Ratio : « Prestations fournies à l'étranger » / CA > 0.8 Seuil : CA > 1 Mio CHF
Exportations et/ou importations de MP	Importance des MP ⁸ dans le total des exportations/importations de biens d'une unité	Statistique du commerce extérieur	Prise en compte des unités dont la valeur des exportations de MP est supérieure à un certain seuil. Ratio : « MP » / Total des exportations/importations > 0.8 Seuil : Exportations > 1 Mio CHF
Activité dans le commerce de transit	Importance du commerce de transit de MP dans le total du commerce de transit d'une unité	Statistique de la Banque nationale suisse	Prise en compte des unités dont la part des MP dans le total du commerce de transit et les recettes qui y sont associées dépassent un certain seuil

Les unités intéressantes pour l'analyse sont sélectionnées par algorithme et sont « marquées » lorsqu'elles remplissent un des critères ci-dessus. Elles doivent ensuite être validées une à une par rapport à la définition retenue, en se basant sur des informations publiquement disponibles. Un diagramme décisionnel a été élaboré pour guider la validation de ces unités (voir annexe).

⁸ Dans le cadre de l'examen des importations et exportations de marchandises de la Suisse, 456 positions ont été retenues. Les contenus sont très variés et vont des différentes sortes d'huiles au bois, en passant par les minerais. La liste de 456 positions douanières examinées est disponible auprès de l'OFS.

3 Distinction entre l'activité de négoce et le secteur au sens large

Le secteur des négociants en MP comprend, outre les négociants au sens strict, également de nombreux acteurs sans lesquels le négoce ne serait pas possible (secteur au sens large, ou « Cluster »).

Les activités de soutien les plus importantes sont liées au financement, à l'assurance, à la surveillance, à la certification, à l'entreposage et aux transports. Ces activités sont généralement considérées comme des « facilitateurs » des opérations de négoce. Leur identification est difficile dans la mesure où les unités sont souvent actives pour une panoplie de clients, et pas seulement pour les négociants en MP. Il serait par exemple problématique de prendre en compte l'effectif de toute une banque alors qu'une fraction seulement de ses employés est directement liée aux activités des négociants en MP (risque de surestimation de la taille du secteur).

La démarche présentée dans le chapitre précédent est difficile à transposer au cluster. En effet, la recherche de mots-clés dans le registre du commerce ou dans le descriptif de l'unité, le recours à des ratios ou l'analyse des flux de marchandises sont moins pertinents pour ces activités de soutien. Les travaux entrepris selon cette logique n'ont pas abouti à des résultats solides.

La démarche alternative choisie pour le cluster repose sur une liste des principales unités étant actives dans ces activités de soutien. Cette liste a été élaborée sur la base d'informations à disposition du grand public. La liste a été soumise aux acteurs de la branche pour confirmer que les unités identifiées sont effectivement des prestataires d'activités de soutien direct. La liste a été adaptée et complétée sur la base de ces avis. Elle a été également consolidée avec un partenaire statistique cantonal. Sur cette base, les emplois de la statistique structurelle des entreprises (STATENT) sont extraits afin de permettre de faire une première estimation de l'importance du cluster⁹.

4 Nature de l'information pouvant être mise à disposition

Lorsqu'on s'intéresse à la taille d'une branche ou d'un secteur, on souhaite généralement avoir des données structurelles (nombre d'emplois ou nombre d'entreprises par exemple) et des informations monétaires (chiffre d'affaire ou valeur ajoutée par exemple).

L'exercice conduit sur les négociants en MP permet de fournir pour la première fois des informations structurelles pour ces unités. Par contre, la production de données monétaires est plus difficile à mettre en pratique. En effet, elle bute aussi bien sur des défis méthodologiques que sur des limites matérielles.

Au niveau méthodologique, il est difficile de calculer une marge lorsque les négociants agissent pour compte propre. Le cas est semblable à celui des intermédiaires financiers. La marge compense les risques pris par l'agent économique lorsqu'il décide lui-même d'acheter ou de vendre des produits. Ces transactions peuvent se succéder très rapidement dans le temps, mais peuvent également s'étaler sur des périodes plus longues (semaines, mois, etc.). Dans ce cas de figure, des gains ou pertes de détention non encore réalisés sont possible, ce qui soulève des questions d'ordre méthodologique. En outre, la variation des taux de change, le volume des transactions ainsi que les fluctuations parfois fortes des cours des MP vont impacter le résultat comptable. Pour la statistique publique, il est difficile de calculer une marge liée aux opérations pour compte propre qui répond pleinement aux prescriptions conceptuelles des comptes nationaux. Or, ces derniers constituent le cadre de référence pour l'exercice conduit ici. En ce sens, les comptes nationaux fournissent un cadre normatif strict qu'il est particulièrement difficile de transposer aux transactions pour compte propre des négociants en matières premières.

Au niveau matériel, il est difficile de trouver des informations monétaires détaillées pour les négociants en MP. En effet, la Suisse ne dispose pas d'un système centralisé de collecte de données pour toutes les unités actives sur le territoire national, comme cela existe dans des pays tels que la France. Les informations monétaires proviennent de sources très variées qui sont généralement structurées en fonction de considérations non statistiques. Ainsi, au niveau fiscal, les unités actives en Suisse sont généralement dispensées de fournir des informations sur leurs opérations Etranger-Etranger ; or, ces dernières sont particulièrement pertinentes pour les négociants en MP. Par ailleurs, les relevés effectués par l'OFS reposent sur des échantillons restreints afin de limiter la charge sur les entreprises. Ces relevés contiennent donc peu d'unités qui sont identifiées comme actives dans le négoce de MP. En outre, les données mises à disposition du système statistique suisse sont peu détaillées. Or, le calcul d'une marge commerciale impliquerait d'avoir accès à la comptabilité analytique des entreprises, une chose qui n'est actuellement pas possible. Enfin, le contexte légal exige que l'OFS exploite prioritairement les données disponibles, le but étant de ne pas charger inutilement les répondants. Ces prescriptions légales ont guidé les réflexions conduites dans le cadre du présent exercice. Elles impliquent notamment qu'une enquête directe auprès des unités identifiées dans le cadre de cette analyse n'est pas une option réaliste.

⁹ Dans ce contexte, il convient de relever que les unités prises en compte pour l'estimation du cluster exercent uniquement des activités de soutien direct. Les activités de soutien indirect sont difficiles à cerner et sont exclues du périmètre de cette analyse.

Le matériel de base est donc actuellement trop limité pour produire des données monétaires qui présentent la granularité et la qualité requises au niveau statistique. C'est la raison pour laquelle on se concentre dans un premier temps sur les informations structurelles. Ces dernières donnent pour la première fois

un aperçu sur l'importance de ces acteurs sur le marché du travail, la nature de leurs activités ou encore leur implantation géographique.

Liste des abréviations

CA	Chiffre d'affaires
DFI	Département fédéral de l'intérieur
MP	Matières premières
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques
OFS	Office fédéral de la statistique
REE	Registre des entreprises et des établissements
STATENT	Statistique structurelle des entreprises
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée

Annexe : Arborescence utilisée

